



# Infos Veau

Sept-Oct. 2024 - n° 130

L'actualité de la filière veau de boucherie de MSD Santé Animale

## Colocavo

**L**'IDELE travaille actuellement sur le projet COLOCAVO. Il s'agit de définir les itinéraires possibles d'évolution vers un logement collectif des veaux laitiers en prévision d'une obligation réglementaire à venir qui ne permettra plus l'utilisation de logement individuel dès les premiers jours de vie. Le projet a débuté en mars dernier et se terminera en août 2027. Les solutions proposées tiendront compte des différentes contraintes des éleveurs et feront l'objet de prototypes qui seront testés en fermes expérimentales, le tout bien entendu dans le respect du bien-être des animaux. Des outils seront créés pour permettre aux éleveurs d'investir sur le meilleur itinéraire selon leur situation individuelle, d'en connaître les investissements nécessaires et l'acceptabilité du grand public et d'être en mesure d'expliquer les choix qui auront été faits. Tous les livrables du projet seront disponibles sur le site <http://colocavo.idele.fr>.



[EN SAVOIR PLUS](#)

## Intérêt de vacciner

**U**ne étude réalisée sur 442 veaux mâles Holsteins âgés de 14 à 21 jours et publiée en juin dernier dans le Journal Dairy of Science a montré que 14,9% des veaux arrivant dans un atelier d'engraissement présentent une consolidation pulmonaire. Le risque de consolidation est réduit dans les premières semaines d'engraissement chez les veaux ayant un statut sérologique positif à l'arrivée pour le Virus Syncytial Respiratoire Bovins (BRSV), le Corona Virus (BCoV), ou les deux. Les veaux présentant des anticorps contre le BCoV à l'arrivée ont 4,41 fois plus de chances de rester en bonne santé pendant toute la période de l'étude (10 semaines). L'étude a également montré qu'une concentration totale d'IgG inférieure à 7,5 g/l à l'arrivée était associée à une réduction du GMQ au cours des 10 premières semaines (-40 g/j). Cette étude suggère que le pré-conditionnement des veaux, en s'assurant d'avoir un statut sérologique positif pour certains agents pathogènes à leur arrivée et des titres élevés d'anticorps maternels, peut contribuer à réduire les pneumonies, réduire l'utilisation d'antimicrobiens, obtenir de meilleurs résultats de production et améliorer le bien-être animal.



[EN SAVOIR PLUS](#)

## Amendement anti-intrusion !

Les députés se sont décidés à protéger nos élevages de toute intrusion volontaire. L'amendement I-1185 adopté le 25 octobre dans le projet de loi de finances par l'Assemblée Nationale et porté par le député breton Corentin Le Fur permet de mettre fin à la réduction d'impôt accordée au titre des dons réalisés par les particuliers au profit d'associations qui se rendraient coupables d'intrusion dans les élevages.

Ce n'est pas la première fois que des députés essaient de faire passer ce type d'amendement. Une tentative avait été réalisée fin 2022 mais sans succès. L'amendement était alors porté par Marc LE FUR, le père de Corentin. La défense de l'élevage est aussi une affaire de famille en Bretagne !

## Co'InnoVeau

**L**e SPACE 2024 a été l'occasion pour l'IDELE de mettre en avant le projet de recherche Co'InnoVeau sur la santé du veau laitier de 0 à 6 mois. Ce projet réalisé en partenariat avec la coopérative Agrial et la SNGTV (Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires) vise à mieux valoriser les veaux nés dans les élevages laitiers en améliorant leur santé, leur bien-être et bien entendu leur valeur économique dans l'intérêt de l'éleveur laitier mais également de la filière veaux de boucherie. Démarré en 2023, ce projet s'appuie sur un partage d'expériences et d'idées entre les éleveurs laitiers et les éleveurs de veaux de boucherie. Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ces rencontres, le logement des veaux, l'approche sanitaire, l'alimentation, ou encore le transport des animaux. Les éleveurs ont également échangé sur le coût de production qui est un élément clé de la valorisation économique mais qui semble difficile à appréhender. Tous s'accordent au besoin d'une harmonisation. Ce travail a débouché sur l'édition d'une plaquette reprenant les bonnes pratiques à mettre en place par les éleveurs laitiers mais aussi par les éleveurs de veaux de boucherie. La plaquette est disponible sur le site de l'IDELE. C'est une première étape de rapprochement de nos deux filières.



GP-FR-NON-24100039



# Le hamburger a toujours la cote ...



**A**vec 20,6 milliards d'euros en 2023, le chiffre d'affaires du secteur de la restauration rapide a quasiment doublé par rapport à 2020. Il se serait consommé en France 2 milliards de hamburgers en 2023, très loin des 8,7 milliards consommés par les Américains. Le développement fulgurant de la consommation de hamburger fait qu'actuellement plus de 50 % de la viande bovine consommée en France l'est sous forme hachée. Même si l'année 2024 semble moins propice aux burgers, ce marché est particulièrement concurrentiel et pousse certaines enseignes ou opérateurs à se distinguer en jouant sur la qualité et l'image de marque de leurs approvisionnements. Composés à partir de viande de races allaitantes comme le Charolais, la Limousine, l'Aubrac..., ils ne le sont que très rarement à base de viande de veau. Seulement 2 à 3% de la viande de veau est aujourd'hui vendue sous forme hachée selon les données de l'étude INTERBEV « Où va le veau » présentée lors du SPACE et du Sommet de l'élevage. Alors pourquoi le burger de veau ne trouve-t-il pas la place qu'il mérite sur les cartes des grandes chaînes de restauration rapide ? Notre produit n'est-il pas adapté aux attentes des consommateurs ? Notre filière est-elle prête à proposer un produit qui se rapprocherait plus de la viande hachée de gros bovins ? Autant de questions qu'il faudra se poser si l'appétit des français se confirme pour la viande hachée.

[EN SAVOIR PLUS](#)

## Une rallonge !

**L**a Commission européenne a validé le vendredi 23 août 2024 une enveloppe supplémentaire de 50 millions d'euros destinée à des exploitations néerlandaises de petites ou moyennes tailles prêtes à arrêter définitivement l'élevage et qui n'avaient pas les critères d'éligibilité dans les 3 plans précédents. Les sommes versées couvriront 120 % des coûts éligibles, y compris l'indemnisation pour la perte de capacité de production et les coûts de démantèlement et d'élimination de la capacité de production. Dans le même temps, le pays souhaite donner plus de visibilité aux éleveurs et consacrera 1 million d'euros en 2025 pour encourager les transactions en chaîne entre les éleveurs et les acheteurs et les inciter à conclure des accords sur la vente de produits dans le respect de la dignité animale.

50+

[EN SAVOIR PLUS](#)

## L'Origan, bon pour les veaux !

**L**'huile essentielle d'origan pourrait être bénéfique pour l'alimentation des veaux selon les résultats de 2 études. Des chercheurs de l'Université Aristote de Thessalonique en Grèce ont testé l'apport par arrosage d'huile essentielle d'origan à raison de 12,5 mg/kg de poids corporel pendant les 10 premiers jours de vie de veaux Holsteins. L'étude qui a inclus 91 veaux a montré une réduction de l'incidence des diarrhées avec une durée de maladie plus courte et un nombre moins élevé de veaux nécessitant un traitement (antibiotiques et thérapie de soutien). Les chercheurs ont émis l'hypothèse d'une inhibition de la prolifération des bactéries coliformes dans l'intestin grêle des veaux diarrhéiques entraînant une incidence plus faible de bactériémie.



## AG IRVA

**L**'Interprofession Régionale du Veau d'Aveyron et du Ségala (IRVA)



a tenu son assemblée générale le 26 septembre dernier à Naucelle (12). 14 748 veaux ont été labellisés en 2023 pour 423 élevages. Le président Pierre Cabrit a mis en avant le prix insuffisant à 6€20 le kilo, (+11,8%) et fixé un objectif à 7€20 le kilo pour 2024. L'interprofession milite pour la défense de la qualité de son produit. Une 1ère étude a confirmé l'intérêt du consommateur pour cette viande, comme le prouve l'obtention 3 médailles à l'édition 2024 du Concours Général Agricole à Paris. Une seconde étude, en cours, vise à mieux cerner la clientèle cible, les modes et les zones de distribution pour permettre notamment l'évolution des outils de communication.

Une seconde étude a été réalisée par l'Académie des sciences agricoles de Gansu en Chine sur 12 veaux mâles sevrés de race Holstein à partir de 70 jours d'âge et pendant les 240 jours suivants. Elle a comparé les effets de l'huile essentielle d'origan (36 mg/kg de matière sèche) à ceux du monensin (25 mg/kg de MS) et à une thérapie combinée avec les deux produits. Le groupe ayant reçu de l'origan ou du monensin ont enregistré une prise de poids significativement plus élevée que le groupe témoin. La prise de poids la plus faible a été observée dans le groupe ayant reçu une thérapie combinée, ce qui fait dire aux chercheurs que les deux traitements ont un effet antagoniste l'un sur l'autre. Ils concluent donc que l'utilisation de l'huile essentielle d'origan seule pourrait être une alternative non antibiotique avec des effets positifs sur la croissance.

[EN SAVOIR PLUS](#)